

PAPETERIE

CARTOUCHES

MOBILIER

Bureau Vallée

INFORMATIQUE

IMPRIMERIE

BUREAUTIQUE

Facture I02220100021144 du 08/12/2025 17:39:59
(NFS25) Sign. : B 0455 IOIP
Shop & Qo - Encaissement Version 14.1.2515.3 12/06/2025
Nombre d'impression : 1 du 08/12/2025 17:39:59
Nombre de client : 1 Opération : vente - Services



Bureau Vallée Magasin :
BV
BV CAHORS
694 CHEMIN DE BELLECROIX
46000 CAHORS FRANCE
Tel : 0565302955
Email : bvcahors@orange.fr
Tel SAV : 0565302955

Client (4790) :
Entreprise Privée SAS CASTIGLIONE
17 RUE DE LA LEGION D'HONNEUR
46000 CAHORS
FRANCE
Siren : fr
TVA intra. : fr

Fidélité :
Carte n° 0243022201000000632
Solde points :67
Prochain points perdus :11 pts 17/03/2033

Facture n°I02220100021144 Du 08/12/2025

	Article	Qté	PUHT	Taux TVA	Montant TVA	PVHT
	79371715 / X6 COPIE COULEUR 50 A 99 MO	50	0,38 €	20,00 %	3,75 €	18,75 €
	79424133 / SUPPPAP90G SUPPLEMENT PAPIER COUCHE A4 90G	50	0,02 €	20,00 %	0,25 €	1,25 €
	12170 / 12170 MASSICOT 1/4 HEURE LIBRE SERVICE	1	0,83 €	20,00 %	0,17 €	0,83 €
TOTAL HT						20,83 €
TOTAL TVA						4,17 €
Total TTC						25,00 €

Vous avez été accueilli(e) par PE(Id:1021)
(Caisse 1 1)

IBAN: FR76 1005 7190 5400 0200 8560 177 CMCIFRPP

Nom TVA	Montant HT	Taux TVA	Montant TVA	Montant TTC
Taux normal	20,83 €	20,00 %	4,17 €	25,00 €

Règlements
08/12/2025 17:39:59 - Espèces 25,00 €

Portable : Tél. :	Signature du vendeur	Signature du client
Email : castiglioneahors@gmail.com		

Garantie légale de conformité : 2 ans à compter de la livraison du bien.
Le client reconnaît et accepte les conditions générales de vente figurant au recto des présentes. Le vendeur conserve la propriété des marchandises livrées jusqu'à l'encaissement effectif de toutes sommes dues par le client à quelque titre que ce soit. Des pénalités de retard égales à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur au jour de la facture seront applicables en cas de paiement postérieur à la date d'échéance figurant sur la facture. En cas d'impayés ou de rejet de chèque pour défaut de provision, les sommes recouvrées seront majorées à titre de clause pénale d'une somme forfaitaire de 40 euros.
Aucun escompte n'est pratiqué. Taux des pénalités en l'absence de paiement : 10 % l'an (base Exact/360J). En sus, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement est fixée à 40 € par le décret n° 2012-1115 du 2 octobre 2012, due au créancier en cas de retard de paiement, conformément à l'article 121-II de la loi n° 2012-387 du 22 mars 2012.
BV CAHORS 694 CHEMIN DE BELLECROIX 46000 CAHORS FRANCE
SAS au capital de 308230€ Siret : 92796373600016 SIREN : 927963736 N° RCS : CAHORS 927963736 TVA : FR47 927963736 Code APE 4749Z